



DOBERMANN CLUB DE FRANCE

Président : Monsieur Didier Tachain

Club officiel de race affilié à la Société Centrale Canine

Site internet : <http://www.dobermann-club-france.fr/>

Adresse mail : site@dobermann-club-france.fr

CUERS, le 11 Mars 2024

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 09 MARS 2024

Début de réunion : 11h01

Présents : Le président : Didier Tachain, Les membres : Eliane Jegou, Richard Bredin, Virginie Piquerele, Stéphanie Proust Avenard. Absents Excusés : Sandy Machado, Sébastien Hamel.

Lecture et approbation du PV de la dernière réunion.

Après lecture du PV de la dernière Réunion du comité du 25.11.2023, il est **adopté à l'unanimité** des membres présents.

Titre DCF Sieger Adulte et Jeune.

Le président demande d'ajouter la condition suivante pour l'obtention des titres DCF Sieger et Jeune DCF Sieger : **il faut être membre du Dobermann Club de France**. La raison est que c'est un titre interne décerné sous conditions établies par notre club de race uniquement et sans intervention de la SCC. Par conséquent, les propriétaires non-membres ne peuvent pas y prétendre pour leurs chiens. **Adopté à l'unanimité.**

Validation modalités de sélection à IDC Travail

La commission de travail a établi une liste de modalités permettant la candidature de nos utilisateurs à l'IDC de travail :

- Etre pratiquant en I.G.P à l'échelon 3.
- Etre membre du Dobermann Club de France (A jour de cotisation).
- Etre de Nationalité Française ou résident en France depuis plus de 12 mois.
- Avoir concouru lors de la Nationale BoxDobRott I.G.P de l'année concernée.
- Avoir réussi 2 épreuves I.G.P 3 (En France ou autres pays membre de la F.C.I) sous deux juges différents avec un minimum de 70-70-85, ceci entre l'I.D.C de Travail précédent et 1 mois avant l'I.D.C de travail à venir.
- Faire une demande de participation écrite auprès du D.C.F, accompagnée de la copie du carnet de travail en indiquant les 2 concours qui serviront à la sélection, avant la date de clôture (environ 1 mois minimum avant l'I.D.C de Travail concerné).

Le règlement entier sera ajouté sur le site internet du DCF dans les meilleurs délais à compter de cette réunion.

Adopté à l'unanimité.

Changement adresse site internet et adresse mail DCF

Il était devenu indispensable de changer d'hébergeur pour notre site internet comme demandé par Mme Stéphanie PROUST AVENARD lors de la dernière réunion. Le changement de prestataire est donc effectif depuis le début de l'année 2024. Notre nouvel hébergeur est la société OVH et notre nouvelle adresse internet est : <http://www.dobermann-club-france.fr/> (nous avons enlevé le .asso)

La mise à jour a été faite sur Google et sur les différents supports du club. Nous continuons à remplacer l'adresse partout où nous le pouvons.

Assessorat lors de nos Nationales d'Elevage.

Sur décision **unanime du comité et à compter de ce jour**, les assessorats de juges sont autorisés lors de la Nationale d'Elevage. Ceci étant, toute demande d'assessorat à la NE sera soumise à approbation du comité.

Le comité rappelle également qu'il est demandé une présence obligatoire à notre nationale comme spectateur au juge qui demande une extension de jugement pour notre race.

De plus, nous conseillons fortement de faire un assessorat dans une régionale d'élevage pour avoir une meilleure vision globale du cheptel actuel.

Sur décision du comité, l'assessorat pour la NE 2024 est accordé à Mme Isabelle THEVENON.



DOBERMANN CLUB DE FRANCE

Président : Monsieur Didier Tachain

Club officiel de race affilié à la Société Centrale Canine

Site internet : <http://www.dobermann-club-france.fr/>

Adresse mail : site@dobermann-club-france.fr

🐾 Rapport réunion SCC des Clubs de Race à Vichy le 27/01/2024

La SCC a une nouvelle équipe très dynamique qui propose beaucoup de nouveautés et de nouvelles technologies pour la cynophilie avec des nouveaux outils pour les clubs de race entre autre : (liste non-exhaustive)

- L'outil de gestion de population : **LOF historique** pour numériser les anciens Pedigree papier pour une traçabilité du patrimoine génétique des races augmentée.
- **L'espace Club** a été amélioré avec la possibilité d'ajout et de suivi d'élevages sélectionnés et l'automatisation des cotations par exemple.
- **L'espace LOF Select Clubs** mise à disposition de nombreuses statistiques dont le club peut avoir besoin (éleveurs, naissances, confirmations, reproducteurs, consanguinité, santé...)

🐾 Affaire Florence Alves Barosso "Domaine de Zeus"

Selon nos sources, l'affaire serait passée au tribunal mi-janvier 2024. Nous attendons de pouvoir recevoir le jugement officiel qui aurait fait état d'une condamnation.

🐾 Courrier Mme Aude Cléry

Le président fait lecture d'un courrier de Mme Aude Cléry qui demande l'accès au cursus pour devenir juge dobermann. Après discussion, le comité ne souhaite pas donner une suite favorable à cette requête.

En effet, nous trouvons plus que regrettable que Mme Cléry ne soit plus membre de notre association depuis l'année 2020 (son dernier numéro d'adhésion étant 2019/102), mais aussi que l'humilité et l'abnégation qui sied à la fonction sollicitée soient encore des points à consolider.

Nous laissons donc à Mme Aude Cléry, le soin de se rapprocher significativement et durablement de notre club, ce qui pourrait aboutir à étudier toute nouvelle demande ultérieure.

Une décision écrite du comité lui sera adressée par courrier postale dans les meilleurs délais.

🐾 Demande nouveau testeur

Le comité a reçu 2 demandes de testeurs :

- Mme Krystel Rolland
- M. David Lentz

Approbation du comité pour les 2 demandes avec obligation de faire les assessorats nécessaires à la validation au poste de testeur.

🐾 Lecture des hanches officielles

Le seul lecteur officiel des hanches reste le Professeur Fayol à ce jour. Ses résultats sont rapides et qualitatifs.

Le comité continue à étudier l'idée de prendre un second lecteur quand il aura trouvé la bonne personne correspondant à ses attentes.

🐾 Révision des modalités d'adhésions

Nous songeons à faire évoluer nos offres d'adhésions et migrer pour l'année 2025 de helloasso vers l'offre de la SCC qui propose des formules d'abonnement en ligne plus adaptés pour les adhérents des clubs de race comme le notre.

La cotisation annuelle, restée identique depuis longtemps, sera augmentée pour l'année 2025 pour les nouveaux adhérents.

Les renouvellements d'adhésions pourront bénéficier d'une ristourne pour les remercier de leur fidélité.

Le comité envisage également la possibilité de mettre l'adhésion duo/couple au même tarif que l'adhésion simple afin de favoriser l'investissement familial autour d'une passion commune.



DOBERMANN CLUB DE FRANCE

Président : Monsieur Didier Tachain

Club officiel de race affilié à la Société Centrale Canine

Site internet : <http://www.dobermann-club-france.fr/>

Adresse mail : site@dobermann-club-france.fr

🐾 Nationale d'Elevage 2024 organisation

- Les devis sont en cours pour refaire les bannières avec notre nouveau logo
- Les Ha sont sélectionnés :
 - M. Mehdy CZESNIEWSKI, expérimenté pour le Ring
 - M. Adrien PERROU, expérimenté pour l'IGP
- Il est prévu un juge IGP pour faire passer les CSAU et le BH : M. Vincent SOLARE
- Le Food truck est réservé. C'est le même que l'an dernier.
- Le vétérinaire est réservé. C'est le même que l'an dernier.
- La dotation Royal Canin est en cours de négociation. Le plateau des récompenses sera composé de flots, de coupes et de lots comme l'an dernier.
- Les récompenses comporteront des autocollants indiquant qu'il s'agit de la NE 2024.
- Il n'y aura pas de réunion le Samedi après les tests mais il sera proposé un pot de l'amitié à la fin de chaque journée (Samedi et Dimanche). Le comité se réunira pour un repas le Samedi soir avec la possibilité à tous ceux qui le souhaitent de se joindre à nous en réservant sa place à l'avance.
- Les pages annexes du catalogue sont en cours de réalisation pour être envoyées à la SCC.
- Virginie Piquereau établie une liste de courses et de matériel nécessaires au bon déroulement de la NE.
- Le choix du cadeau du juge est en cours.

🐾 Confirmation à domicile

Le comité étudie toujours les modalités requises pour laisser une possibilité de confirmation à domicile aux propriétaires de dobermanns qui en ont la nécessité et il prendra sa décision lors d'une prochaine réunion. La condition d'être membre du Dobermann Club de France n'est pas maintenu car trop discriminante selon la SCC. Dans l'attente d'une liste de conditions requises, un courrier de demande de confirmation à domicile peut être étudié au cas par cas si nécessaire comme évoqué lors de notre dernière réunion. Le comité et le président statueront dans l'urgence si besoin.

🐾 Divers et courriers

- M. Sébastien Hamel, membre du comité absent ce jour, est en négociation avec un assureur pour proposer une assurance canine à un tarif préférentiel pour les adhérents du DCF.
- Mail de M. Serge Debski : Il nous signale qu'il reçoit de plus en plus de demandes pour travailler le mordant avec des dobermanns oreilles coupées. Il pense que certains clubs acceptent de les faire travailler alors que c'est normalement interdit. Les textes de loi restant contournables dans une certaine et moindre mesure, nous avons soumis le problème à la SCC pour qu'elle clarifie la situation et elle s'est engagée à se pencher activement sur le sujet.
- Mail de M. Dominique Brebion : M. Brebion propose d'organiser le second TC annuel dans sa Régionale d'Elevage dans le cas où il ne pourrait pas être fait dans le Sud-Est comme prévu. Le comité a bien pris acte de sa demande et accepte de faire ce second TC dans la Régionale du Nord dans le cas de l'annulation du TC dans le Sud-Est, en sachant que l'annulation ou non du TC dans le Sud-Est est uniquement en lien avec le nombre minimum de participants requis et non à la tenue ou pas de la régionale.

Fin de la réunion : 13h34

Le Président
Didier Tachain

La secrétaire
Stéphanie PROUST AVENARD